

#### **DECISION**

Le 17/09/2015 sous N°RACC-05-12

# RACCORDEMENTS DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Titulaire:

#### LES PROFILES DU CENTRE

Z.I. du pont Panay BP 72 03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE France

Conformément à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié par les arrêtés du 28 août 2014 et du 3 décembre 2014, l'ASCQUER a évalué le raccordement entre les dispositifs de retenue suivant ;

Euro GS N2 W2
Certificat CE n°1826-CPR-08-02-03-DR10

**GS2** Dispositif générique

défini sur la fiche technique relative au produit.

Ce raccordement répond à la classe d'évaluation A « Pas d'évaluation particulière » définie dans le tableau de l'arrêté modificatif du 28 août 2014.

Ce raccordement ne nécessite pas de pièce spécifique.

L'ASCQUER atteste la conformité du raccordement à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié le 28 août 2014 et le 3 décembre 2014.

La présente décision doit obligatoirement être accompagnée de la fiche technique N°RACC-05-12 établie le 21 aout 2015.

Pour PASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET



# FICHE TECHNIQUE

# Raccordement de dispositifs de retenue

Edition du 08/06/2015

Etablie en application de l'annexe technique « Raccordements et extrémités de file performantes de dispositifs de retenue » révision 2.

Admission numéro : RACC-05-12

Mise à jour le 21/08/2015

105/09/1S

#### Société titulaire

#### LES PROFILES DU CENTRE

Z.I. du pont Panay BP 72 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE France

#### Dispositifs Raccordés

#### **EURO GS N2 W2**

#### LES PROFILES DU CENTRE

Glissière métallique d'accotement (entraxe 1.33 mètres) à utiliser dans les zones de circulation Certificat CE n°1826-CPR-08-02-03-DR10

### GS<sub>2</sub>

Glissière simple (entraxe 2 mètres)

Dispositif générique

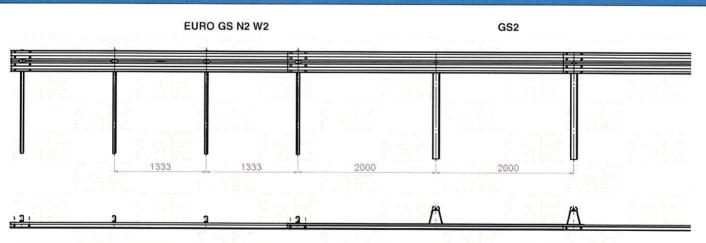
## Description du raccordement

#### Raccordement EURO GS N2 W2 / GS2

Raccordement sans pièce spécifique

Pas d'évaluation particulière

#### Plan d'ensemble et nomenclature



#### Performance du raccordement

Niveau de retenue:

SANS OBJET

Marquage

Visas

Fiche établie par l'ASCQUER

Le fabricant (nom et visa)

La présente fiche technique délivrée par l'ASCQUER n'est pas utilisable seule. Elle doit être obligatoirement accompagnée de la décision écrite de l'ASCQUER correspondante.